

# RAPPORT RELATIF AUX CONDITIONS D'UTILISATION DE LA DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE (DSU) 2024

Vu pour être annexé  
à la délibération N° 2025. 24  
En date du 25.06.25

## Table des matières

Préambule .....	2
1. Les aides directes aux associations locales pour l'animation sportive, sociale et culturelle .....	3
2. L'Action sociale au cœur des Subventions au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) .....	3
a. Le Centre Communal d'Action Sociale .....	3
b. Le service Seniors .....	4
c. Le service Logement .....	5
d. L'action sociale en chiffres : .....	6
3. Les actions en faveur de la jeunesse .....	7
a. L'animation des jeunes .....	7
b. La PAJ .....	8
c. La prévention .....	8
4. Les actions en faveur de l'enfance .....	9
a. L'animation au cœur de la ville .....	9
b. Les affaires scolaires .....	9
c. La modernisation des outils .....	10
d. Une restauration municipale spécifique .....	10
5. Les actions en faveur de la petite-enfance .....	11
6. Les initiatives en faveur du développement du sport .....	11
7. Le développement des activités citoyennes, culturelles et artistiques .....	14
1. Des permanences citoyennes .....	14
2. Une pluralité culturelle & artistique .....	15

## Préambule

La Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale (DSU ou DSUCS) est une dotation de péréquation versée par l'Etat dont bénéficient les communes. Cette dotation, qui est une des trois composantes de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), contribue à l'amélioration des conditions de vie des communes urbaines confrontées à une insuffisance de ressources et supportant des charges élevées.

Au titre de la DSU, la commune de Morsang-sur-Orge a perçu pour l'exercice 2024 la somme de 664 818 €.

Le total des dépenses pour l'ensemble des actions afférentes s'élève à : 9 614 462 M€ (*neuf millions six cent quatorze mille quatre cent soixante-deux euros*).

La Dotation de Solidarité Urbaine a contribué à hauteur de 664 818 €, soit 6,91 % des dépenses totales.

Le détail des actions par domaine est représenté comme suit :

Aides directes aux associations locales pour l'animation sportive, sociale et culturelle	145 191 €
Subvention au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)	547 000 €
Actions en faveur de la jeunesse	640 334 €
Actions en faveur de l'enfance	2 194 905 €
Actions en faveur de la petite-enfance	3 459 970 €
Initiatives en faveur du développement du sport	906 918 €
Développement des activités culturelles et artistiques	1 720 144 €

Ainsi, les différentes actions mises en place en matière de développement urbain, solidaire et de cohésion sociale sont déclinées par domaine ci-après.

## 1. Les aides directes aux associations locales pour l'animation sportive, sociale et culturelle

Le soutien de la municipalité en faveur de l'activité associative s'exprime à travers une variété de projets et d'activités riches, dont les grandes lignes se traduisent comme suit :

ASSOCIATIONS MORSAINTOISES(1)	SUBVENTIONS VERSEES EXERCICE 2024
Culturelles & Artistiques	22 955,00 €
Sportives	122 236,00 €
<b>TOTAL DES VERSEMENTS AUX ASSOCIATIONS</b>	<b>145 191,00 €</b>

Dans ce cadre d'aides financières, plusieurs associations ont pu bénéficier d'une subvention exceptionnelle pour des projets et activités contextuelles, ayant des vertus solidaires, de contribution citoyenne ou encore ayant pour objectif de sensibiliser le public au handicap.

*(1) Depuis 2024, les subventions aux associations de solidarité (Secours populaire, Secours Catholique et SNL) sont versées par le CCAS, de façon à développer un lien plus étroit avec elles et ainsi permettre une meilleure complémentarité des actions.*

## 2. L'Action sociale au cœur des Subventions au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

A travers ses politiques de solidarité, la Direction des Solidarités accompagne les personnes isolées et fragilisées par la précarité économique, le vieillissement et l'isolement.

La politique Solidarité est répartie budgétairement entre la commune et le CCAS.

La Direction des Solidarités comprend trois pôles d'activités :

### a. Le Centre Communal d'Action Sociale

Véritable pilier de l'aide sociale, il s'assure que chaque personne bénéficie des aides auxquelles elle a droit. Son rôle principal est d'orienter, recevoir et conseiller le public sur les démarches à effectuer dans le domaine social. Il anime une action générale de prévention avec les institutions publiques et privées. Il est de ce fait l'institution locale de l'action sociale par excellence. A ce titre, il développe différentes activités et missions légales ou facultatives, directement orientées vers les populations concernées.

- ⊗ Accueillir de manière inconditionnelle
- ⊗ Accompagner l'attribution de l'aide sociale légale
- ⊗ Aider aux démarches administratives
- ⊗ Développer l'action sociale

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social sur la commune en liaison étroite avec les institutions publiques et privées. » (CASF art L.123-5). Aussi, il intervient sous la forme de prestations, coordonne des dispositifs de lutte contre les exclusions.

#### b. Le service Seniors

Il a pour mission l'accueil et l'information des retraités morsaintois ainsi que l'organisation d'activités variées.

Il développe la vie sociale et solidaire des Seniors retraités en contribuant à la création de lien pour les moins dépendants afin de lutter contre l'isolement et en organisant des actions qui permettent de maintenir les Seniors les plus dépendants à leur domicile. Ces deux objectifs lui permettent de toucher l'ensemble de la population retraitée.

Le service Seniors permet aux plus fragiles de se maintenir à domicile par le biais du portage de repas et de la prise en charge de la téléassistance. Le portage de repas à domicile est, à cet égard, essentiel car il permet aux seniors les plus fragiles de bénéficier d'un repas complet chaque jour et d'un contact avec un agent de la ville. Le quotient appliqué à ce service permet ainsi de tenir compte du niveau de revenu du bénéficiaire qui dispose ainsi d'un repas confectionné par la cuisine centrale à un coût compris entre 1 € (tarif solidaire) et 6.25 €. Devant le nombre important de bénéficiaires et afin d'assurer un service de qualité, une troisième tournée de portage a été mise en place (location d'un camion supplémentaire et recrutement d'un agent supplémentaire).

#### Le portage de repas et restauration collective

Ce sont 94 bénéficiaires de portage de repas qui sont livrés quotidiennement. Par ailleurs, 12 Seniors bénéficient de la salle des familles (6 régulièrement et 6 ponctuellement). L'ensemble de ces repas est confectionné par la Cuisine centrale.

#### Manifestations culturelles, d'activités physiques, d'animations diverses, et des séjours

Le service Seniors propose des activités destinées à l'ensemble des Seniors de plus de 60 ans inscrits. Différentes animations sont ainsi proposées chaque mois et sont présentés sur l'outil de communication privilégié nommé le « Vivre Senior » (et un retour en images des activités proposées figure sur le Magazine de la ville). C'est un budget de 3000 euros qui est alloué pour maintenir la distribution postale.

Les personnes âgées ont été fortement impactées pendant la crise. Elles se sont retrouvées très isolées. Aussi, la mise en place d'animations et d'ateliers de prévention santé leur a permis un retour

progressif au collectif. Le Service Seniors a proposé 18 activités/séjours/ateliers/sport durant l'année 2022 contre 23 en 2023, et 21 en 2024.

Le dispositif Seniors en vacances, financé par l'ANCV et la convention de partenariat avec l'association LAM, a permis le départ en vacances de personnes âgées isolées et/ou en situation précaire grâce à la création de séjours.

Cette action a permis au CCAS d'attribuer une aide financière pour ce public fragile. En 2024, ce sont 3 ménages qui ont pu bénéficier d'une aide et ont pu partir en séjour pour la première fois.

#### Les colis de Noël et spectacles gourmands

La ville organise traditionnellement, en fin d'année, soit les spectacles gourmands soit les colis pour les personnes inscrites au Service Seniors. Les personnes peuvent ainsi participer à l'un des trois banquets proposés ou opter pour le colis.

La convention de partenariat avec le CLIC Orge Essonne, d'un montant annuel de 16 296€, permet de soutenir et accompagner les Seniors dans le maintien à domicile mais également dans des ouvertures de droits avec le CCAS.  
Enfin, depuis juin 2022, le Conseil des Sages permet de faciliter la participation des retraités à la vie de la cité.

#### c. Le service Logement

Il mène des actions diversifiées et complémentaires pour permettre aux Morsainois de bénéficier d'un parcours résidentiel adapté à leurs attentes et à leurs besoins.

3 axes d'interventions sont menés par le service logement :

- ⊗ Aide à l'accès au logement
- ⊗ Aide à la recherche de logement temporaire ou d'hébergement
- ⊗ Aide à l'accès au logement social

Il assure l'accueil des demandeurs de logement pour l'enregistrement, le renouvellement et la modification des demandes. Il assure également le suivi des attributions de logement pour lesquelles la Ville dispose d'un droit de réservation (appelé « contingent Ville »).

Il participe au développement de l'offre de logements de droit commun ou spécifiques. Il coordonne, en étroite collaboration avec le cabinet du Maire et les ASVP et bientôt la Police municipale les actions du CLSPD (Conseil Local de Surveillance et de Prévention de la Délinquance) qui a mis en place un plan de prévention des rixes entre jeunes, développé des actions de prévention et de sensibilisation contre la délinquance, tissé un lien étroit avec la police nationale, la justice, les transporteurs, les bailleurs sociaux et le CEPFI, Association chargée de la prévention de la délinquance et de l'insertion des jeunes.

Il favorise également l'accès au logement des personnes en rupture d'hébergement domiciliées et suivies par les partenaires sociaux. Il instruit et suit les demandes de logement/hébergement en lien avec le SIAO (Service Intégré d'accueil et d'Orientation) et SNL (Solidarités Nouvelles pour le Logement).

Il participe aux « diagnostics en marchant » avec les bailleurs, Madame le Maire, les services de la Police Nationale pour faire un état des lieux des résidences sociales de Morsang sur Orge et définir les besoins d’actions des bailleurs.

Aujourd’hui, le parc social de Morsang sur Orge se compose de 2363 logements locatifs. Huit bailleurs sociaux sont présents sur la commune : CDC Habitat, Seqens, I3f, IDF Habitat, 1001 Vies, Essonne Habitat, Antin Résidences, SNL.

#### Données des logements sociaux de 2020 à 2024 :

Depuis 2020, le nombre de demandeurs de logements sociaux n’a cessé d’augmenter (environ 10% par an, soit une moyenne de 75 demandes). Un des premiers impacts est la volonté de s’installer tant pour les résidents de passage (domiciliés, hébergés chez un tiers ou de la famille de la commune, en hôtels sociaux...) que pour les jeunes qui souhaitent quitter le logement familial.

Sur le plan de la mobilité résidentielle, nous avons une part importante de demande de mutation (40%) que nous arrivons à satisfaire pour moitié (25% en moyenne). En effet, le parc social ne semble pas satisfaire aux exigences des candidats (accessibilité, environnement, logement devenu trop étroit pour une famille qui a évolué...).

#### d. L’action sociale en chiffres :

Le service social accompagne les personnes rencontrant des difficultés. La collectivité apporte son soutien pour la prise en charge financière des frais d’énergies, d’eau, loyer, etc...

En 2024, ce sont 2500 personnes qui ont pris attache avec le CCAS, soit 1609 accueils physiques contre 1789 en 2022 et 1680 appels téléphoniques contre 1621 en 2022.

Les agents sociaux mobilisés sur l’accompagnement des administrés en situation de précarité ont reçu :

- 308 personnes sur le volet de droit commun, avec une moyenne de 15 rendez-vous par semaine
- 299 accueils pour des demandes diverses (aides ponctuelles, informations, orientations...)
- 94 bénéficiaires de RSA sont accompagnés,
- 10 personnes signalées en situation d’insalubrité, ont été prises en charge,

Soit près de 600 dossiers traités (FSL, Epicerie solidaire, MDPH, RSA, ACD, Santé, tickets alimentaires, CNAV, CAF...).

<i>Quelques données</i>	2024
-------------------------	------

Dossiers d'aide sociale légale instruits	26
Demandes de secours (FSL, aides CCAS, secours d'urgence..)	79
nb de dossiers	16312 €
montant des aides attribuées	
Epicerie Solidaire – nb bénéficiaires	112 (avec renouvellement de l'aide)
Tarifification solidaire mini–mini cantine nb dossiers instruits	15

Les demandes sont étudiées tous les 15 jours, par le biais des instances « commissions sociales permanentes ». En 2024, ce sont 68 aides qui ont été octroyées pour un montant global de 16312 €.

Parallèlement, des aides ponctuelles sont également proposées aux ménages en grande précarité par le biais de tickets service attribués.

Il est également important de souligner que, depuis 2024, le CCAS verse les subventions aux associations de solidarité (Secours populaire 10 000 €, Secours Catholique 2500 €, SNL 3500 €) de façon à développer un lien plus étroit avec elles et ainsi permettre une meilleure complémentarité des actions.

#### Les jardins familiaux redynamisés

Les jardins partagés du Bois Pommier n'ont jamais cessé d'être occupés et entretenus par les jardiniers. En sortie de pandémie, l'animation du collectif a été redynamisée par la mise en place de repas partagés et de réunions de travail.

Le collectif de jardiniers, accompagnés des jardiniers volontaires, a permis d'élaborer des groupes de travail permettant de développer des actions citoyennes.

Un travail approfondi a été réalisé pour revoir le Règlement intérieur, redynamiser le collectif des jardiniers et attribuer les parcelles inoccupées.

### 3. Les actions en faveur de la jeunesse

Le service municipal de la jeunesse (SMJ) est principalement composé de deux actions :

#### a. L'animation des jeunes

Le service animation jeunesse est pourvu d'une salle d'activité qui permet de regrouper les jeunes en un lieu identifié d'où germèrent les idées de projets à venir.

L'activité réside principalement dans le fait de rendre les jeunes âgés de 11 à 17 ans acteurs de leurs projets. L'équipe d'animation a ainsi pour mission de décliner en mode opérationnel les orientations éducatives de la ville.

En parallèle, l'équipe d'animation assure des permanences régulières au sein des deux collèges de la ville et réalise un travail partenarial hebdomadaire qui est rappelé dans les instances pédagogiques et décisionnelles de ces établissements du secondaire.

En 2024, l'activité a poursuivi son activité permettant à l'ensemble des jeunes d'accéder à l'offre proposée par le service animation. Celui-ci a ouvert ses portes aux jeunes des quartiers du sud de la ville qui, par leur éloignement, ne pouvaient pas s'y rendre aisément. Cela s'est traduit par des animations de quartiers itinérants durant les périodes de vacances dont les grandes vacances d'été.

### b. La PAJ

La Permanence d'Action Jeunesse (PAJ) est le fruit d'un engagement fort en direction des jeunes. Cette permanence continue son expansion en 2024. La mission de prévention et d'accompagnement qui lui revient porte ses fruits par une fréquentation en constante augmentation. Le territoire redevient plus serein et préservé après les rixes de jeunes venus, issus d'autres communes, survenues en 2021, la prévention limitant des dépenses occasionnées en matière de réparation des biens publics lui appartenant. La reconnaissance en QPV sur l'année 2024 vient parfaire les axes en matière de prévention.

En plus de l'accompagnement et du suivi de jeunes, la PAJ coordonne des projets éducatifs mis en place sur le territoire tels que le dispositif T'cap ; les sessions de formation BAFA ; le recrutement et la gestion des services civiques et les Jobs d'été. S'ajoute à cela le fait que la PAJ élabore des actions à mettre en place sur la ville comme un dispositif de lutte contre le décrochage scolaire, la création d'un conseil municipal des jeunes, la mise en place d'un réseau de babysitting et la réalisation d'actions de prévention autour de diverses thématiques.

La PAJ travaille en étroite collaboration avec les établissements scolaires de la ville du second degré, le club de prévention CEPFI et la Mission Locale.

### c. La prévention

La commune poursuit son engagement fort en matière de prévention dans le cadre d'une contractualisation pluri-institutionnelle entre le département de l'Essonne et quatre autres communes de l'agglomération Cœur d'Essonne. A cet effet, la commune a augmenté sa contribution financière pour le club de prévention CEPFI missionné par le département, en passant de 39 000 € en 2023 à 68 000€ pour l'année 2024.

La mission de prévention est coconstruite dans les établissements scolaires, notamment dans les deux collèges de la ville où les éducateurs sont très présents.

Par ailleurs, la municipalité s'est engagée dans un Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) et a permis la rencontre des institutions, de l'Education nationale, de la Police Nationale, du club de prévention, des bailleurs, des services de la ville. Le CLSPD a conclu à la nécessité de développer des actions auprès des plus jeunes – sensibilisation sur les risques liés à l'usage des réseaux, égalité des sexes, violence etc.

## 4. Les actions en faveur de l'enfance

Le secteur de l'Enfance est véhiculé par un Projet Educatif de Territoire (PEDT) ambitieux aux forts enjeux dont les contours ont été dessinés en 2022 en étroite collaboration avec les partenaires institutionnels (CAF 91, SDJES, EN du 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> et SDMPIS) et l'ensemble des acteurs éducatifs de la ville dont les fédérations de parents d'élèves, le club de prévention ou encore la Mission Locale. Ce projet est décliné depuis, en fiches actions. En 2024, un renforcement des liens avec les partenaires institutionnels (DPMIS, CAF Essonne) a permis de dresser une feuille de route précise pour le diagnostic de territoire participant à une cartographie fine de la ville d'un point de vue social, économique, culturel, et en matière de politique éducative petite-enfance, enfance, jeunesse. Ces éléments renouvellement du PEDT en 2025.

### a. L'animation au cœur de la ville

Le service animation est doté d'un binôme de direction sur chaque structure afin de permettre une animation de qualité et un encadrement des activités périscolaires et du centre de loisirs renforcé notamment dans l'accueil des enfants à besoin spécifique. Un travail est mené sur le renforcement et la stabilisation des équipes d'animation avec la titularisation d'animateurs permanents. Les projets pédagogiques des équipes découlent du PEDT.

En parallèle, les ateliers et commissions de travail du Conseil Municipal des Enfants se sont développés tout au long de l'année 2024, de concert avec les écoles élémentaires de la ville.

### b. Les affaires scolaires

Les effectifs scolaires de la ville sont répartis de la façon suivante :

Etablissements scolaires	Nombre d'élèves
Ecoles maternelles	987
Ecoles élémentaires	1584
Collège Jean Zay	710
Collège Charles Péguy	508
Lycée Professionnel Ampère	330

Màj 17/04/2025

Pour ce qui relève de ses compétences, la commune a la gestion directe de huit écoles maternelles et huit écoles élémentaires pour un effectif global de 2571 élèves.

Les écoles sont dotées de la manière suivante :

- De 31 € de fournitures scolaires pour chaque élève en maternelle et 41 € en élémentaire soit un total de 95 541 €,
- Un budget par classe est alloué pour l'organisation de sorties pédagogiques, spectacles et transports à hauteur de 445 € par classe, soit pour les 109 classes, un total de 48 505 €
- Un budget permettant l'achat de mobiliers scolaires de 285 € par classe est également prévu, soit 31 065 €
- A cela s'ajoute un budget pour les classes Ulis, Rased et UPEAA à hauteur de 4750 €
- Un budget pour les transports scolaires qui inclut les piscines et gymnases pour un montant de 190 000 €

Au total, c'est donc 369 861 € qui ont été consacrés aux écoles en 2024 soit près de 144 €/élève tous budgets de fonctionnement confondus

Des outils pédagogiques adaptés : l'ensemble des classes mobiles ont été livrées dans les 8 écoles élémentaires, dont les dernières feront prochainement l'objet d'une installation des tablettes. Les écrans numériques interactifs ont également été mis à disposition des classes à la rentrée 2023 et des extensions de connexions haut débits et des accès sécurisés se sont déployés courant 2024.

D'importants travaux ont été réalisés dans les écoles afin d'intégrer l'évolution des usages, de réhabiliter des locaux parfois vétustes et de permettre d'accueillir au mieux les enfants, notamment ceux porteurs de handicaps.

### c. La modernisation des outils

Dans le cadre de la modernisation des outils de travail, un investissement important a été fait pour installer le logiciel Concerto d'Arpège avec des formations conséquentes impulsées et réalisées tout au long de l'année 2024. Il permet de mieux gérer les inscriptions aux activités municipales, l'espace citoyen et la facturation des familles fréquentant les structures municipales. L'outil a été déployé en septembre 2023 et a nécessité des adaptations et réajustements. Ce sera, à terme, une véritable interface citoyenne et un outil de communication adéquat.

### d. Une restauration municipale spécifique

La commune est dotée d'une cuisine centrale qui produit quotidiennement les repas des scolaires du primaire, mais également de l'ensemble des crèches. A cela s'ajoute l'activité de portage des repas à domicile pour les bénéficiaires identifiés et suivis par le pôle solidarité.

L'activité journalière se décompose comme suit :

Destinataire	Moyenne en nombre de repas produits / jour
Ecoles maternelles	630
Ecoles élémentaires	1200
Crèches	82
Portage à domicile	120

Festivité	Entre 50 et 800 repas selon la nature de l'événement porté par les services de la ville
-----------	---

Màj au 17/04/2025

La cuisine centrale fournit également au quotidien l'ensemble des goûters des enfants qui fréquentent les études surveillées, le périscolaire et toute l'année, durant les mercredis et vacances scolaires.

En plus des repas classiques maisons réalisés, des menus à thèmes sont composés. L'ensemble tient compte des règles qui évoluent en matière de développement durable, et intègre une part de bio, les circuits-courts et les producteurs locaux.

## 5. Les actions en faveur de la petite-enfance

L'optimisation du secteur de la petite-enfance qui a fait l'objet d'un focus de la CRC, d'une attention toute particulière dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG) co-signée avec la CAF 91, et le PEDT de la commune vise à augmenter l'offre d'accueil, en lien avec l'évolution des besoins de la population, et les capacités, à iso périmètre budgétaire. Cela passe par le regroupement des deux haltes-garderies sur un seul site avec l'ouverture en journée continue, par l'augmentation de 50% de places pour la petite crèche collective (Ecureuil), par la modulation des agréments, des ouvertures et du fonctionnement pour la grande crèche collective (Cotton) et la crèche familiale.

Tout cela pour effet :

- une augmentation des subventions CAF
- une rationalisation des coûts sur le 011
- une meilleure maîtrise des coûts 012 et une meilleure gestion des ressources humaines globale sur le secteur.

En 2021, les indicateurs d'alerte ont nécessité de repenser le mode opération et la liaison entre l'offre et la demande. Une seule demande sur trois était honorée d'une réponse positive.

Un important travail organisationnel a été engagé et a permis dès 2022 de répondre à plus de demandes de familles en termes de mode de garde de leurs enfants 0-3 ans. Ainsi, en 2023, la crèche Ecureuil a augmenté sa capacité pour passer de 20 à 30 enfants. De la même façon, la Halte-Garderie a été regroupée sur un seul site avec l'ouverture possible en journée continue pour 40% des enfants. La volonté de la municipalité d'intégrer les Services Départementaux de la Protection Maternelle Infantile (SDPMI) de l'Essonne dans le PEDT a permis de travailler conjointement avec le partenaire institutionnel aux côtés de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Essonne (CAF 91) afin de continuer à améliorer l'offre de service rendue à la population en 2024, comme l'année précédente.

C'est dans cet esprit qu'en 2024 également le Relai Petite-Enfance (RPE), anciennement RAM, a poursuivi sa trajectoire pour devenir in-fine Guichet Unique, objectif à atteindre à travers la CTG, fin 2024.

## 6. Les initiatives en faveur du développement du sport

En 2024, la Ville de Morsang-sur-Orge a poursuivi une politique sportive inclusive et structurante, en parfaite cohérence avec les objectifs de la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale.

Piloté par le service des Sports, ce volet de l'action municipale continue de renforcer l'accès à la pratique sportive pour tous, en particulier pour les jeunes, les familles et les habitants des quartiers prioritaires de la ville.

### 1. Des équipements de proximité au service de tous.

La Ville de Morsang-sur-Orge met à disposition un parc d'équipements sportifs varié, permettant une pratique encadrée ou libre selon les publics. On y retrouve 3 gymnases, des terrains de tennis couverts et en plein air, un stade, une salle de remise en forme, un skate-park, un pas de tir à l'arc, un parcours sportif en plein air, deux terrains de pétanque ainsi qu'une piscine intercommunale.

L'année 2024 a marqué la première année complète d'utilisation du city-stade Louise Michel, situé en quartier prioritaire (QPV). Ce nouvel équipement urbain a été financé à 80 % grâce aux subventions combinées de l'Agence Nationale du Sport et de la Région Île-de-France, avec une participation municipale de 25 000 € HT. Il offre désormais aux jeunes du quartier un espace sécurisé et attractif pour la pratique du sport en libre accès.

En parallèle, le stade Léo Lagrange a bénéficié d'une réfection de sa pelouse naturelle, pour un montant de 30 000 € HT, financé à hauteur de 20 000 € par la Fédération Française de Football (FFF) via le programme FAFA. Cette amélioration soutient la qualité des entraînements du FC Morsang et prépare l'accueil de futures compétitions locales.

En 2025/26, un projet de création d'un second city-stade, devant le gymnase Rousseau, viendra compléter cette dynamique d'équipement de proximité.

### 2. Le sport à l'école : un programme structurant

Le dispositif "Sport à l'école" constitue une action prioritaire pour la Ville. L'année scolaire 2023/2024, il a permis à 1 800 enfants (soit 70 % des élèves scolarisés à Morsang) de bénéficier d'activités sportives régulières. C'est plus précisément, 744 élèves de maternelle (32 classes sur 40) et 1 057 élèves d'élémentaire (46 classes sur 69) qui ont participé aux ateliers, assurés sur 632 heures d'interventions par six associations sportives partenaires : Morsang Handball, Morsang GR, Morsang Tennis, Studio Jazz, Viry Rugby et le club de Tir à l'arc.

Ce programme favorise l'éveil corporel, le développement de l'autonomie, l'inclusion sociale et l'accès à une grande diversité de disciplines sportives parfois peu accessibles en dehors du cadre scolaire. Afin de renforcer cette offre et de diversifier les pratiques proposées, la Ville a recruté en fin d'année 2024 un éducateur sportif. Ce recrutement permet désormais d'élargir les disciplines abordées dans le cadre scolaire telles que l'athlétisme ou les arts du cirque et de mieux accompagner les établissements dans leurs projets pédagogiques autour du sport.

### 3. Tournois scolaires et événements fédérateurs

En 2024, plusieurs temps forts ont ponctué l'année scolaire et sportive. Trois tournois scolaires ont été organisés : un tournoi de handball les 12 et 13 juin, un tournoi de tennis réparti sur quatre journées (23, 24, 26 et 27 juin) qui rassemble les groupes scolaires de la ville et un tournoi inter collèges de rugby.

Ce dernier, consacré à la pratique du rugby à 7, s'est tenu le mardi 4 juin 2024 et a rassemblé des élèves de classes de 6e pour une première édition volontairement ciblée afin de garantir une organisation efficace. Deux collèges de Morsang-sur-Orge – le collège Péguy et le collège Jean Zay – ont participé à cette rencontre sportive, aux côtés de deux établissements extérieurs : le collège Marie Curie d'Étampes et le collège de Bagneux (Hauts-de-Seine). L'événement a permis de promouvoir les valeurs de coopération, de respect et d'engagement tout en renforçant les liens entre établissements scolaires à l'échelle intercommunale.

À ces initiatives s'ajoute le Cross de la Ville, organisé le 26 mai 2024, qui a rassemblé plus de 1 500 participants et spectateurs. L'événement a proposé des parcours adaptés à tous les âges et une séquence symbolique autour de la flamme olympique, portée par les enfants dans le cadre des Olympiades Culturelles Paris 2024.

Enfin, l'événement "Morsang, Terre de Jeux 2024" situé sur le stade Léo Lagrange en plein quartier QPV a permis de fédérer les habitants autour de stands, d'initiations sportives, de démonstrations et d'un village olympique. Il a mis en lumière les clubs et associations locales, le Conseil Municipal des Enfants, les services de la ville ... tout en favorisant la participation familiale et intergénérationnelle. Cette édition c'est clôturer par le Rock'in de Morsang.

#### 4. Actions en quartiers prioritaires (QPV) et soutien financier mobilisé

Des animations sportives estivales spécifiques ont été mises en place dans les QPV, sous forme de stages, d'animations de rue, de tournois et de temps partagés avec les structures locales. Ces actions ont permis de proposer des activités gratuites, accessibles et conviviales au plus près des habitants et dans leurs quartiers.

#### 5. Partenariats structurants et investissements d'avenir

Le service des Sports a renforcé ses coopérations avec les clubs locaux, en mobilisant leur expertise sur les dispositifs scolaires et sur les événements (téléthon, tournois, initiations). Il a également fait appel à des prestataires spécialisés pour la mise en œuvre des projets structurants et les animations estivales.

Enfin, la Ville a su mobiliser les leviers financiers de ses partenaires institutionnels : Agence Nationale du Sport, Région Île-de-France, DDETS, Fédération Française de Football. Ces partenariats renforcent la cohérence de l'action municipale, garantissent la qualité des équipements, et soutiennent l'accessibilité de la pratique pour tous.

La politique sportive menée par la Ville de Morsang-sur-Orge s'inscrit résolument dans les objectifs de la DSU : elle promeut l'inclusion, favorise le développement personnel des jeunes, renforce la mixité sociale et participe à l'attractivité des quartiers. Grâce à ses investissements, ses animations de proximité et ses partenariats multiples, le service des Sports fait du sport un levier transversal au service du vivre-ensemble et de la cohésion territoriale.

## 7. Le développement des activités citoyennes, culturelles et artistiques

L'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) menée par le CCAS en 2021 a mis en évidence une forte demande des habitants en matière d'activités culturelles et artistiques, notamment chez les jeunes familles récemment installées. En effet, Morsang-sur-Orge connaît un renouvellement démographique marqué par l'arrivée de couples avec enfants quittant la petite couronne francilienne, à la recherche d'un cadre de vie plus accessible, mais sans renoncer à une offre de services et de loisirs de qualité.

Pour répondre à ces attentes, la ville a engagé une politique culturelle dynamique autour de l'offre "Morsang, une ville plus vivante !", marquée par une multiplication des événements ouverts à tous. Journées du Patrimoine, marché de Noël, Halloween, Morsang en fête, les Extérieures, Morsang Terre de Jeux. Parmi les temps forts de 2024, le Rock'in de Morsang a marqué un tournant. Organisé pour la première fois au stade Léo Lagrange au cœur d'un quartier prioritaire.

Ces initiatives traduisent la volonté municipale de faire de la culture un levier de cohésion sociale, de participation citoyenne et d'attractivité territoriale, en cohérence avec les objectifs portés par la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale.

### 1. Des permanences citoyennes

La Ville de Morsang-sur-Orge renforce chaque année son engagement en faveur de l'accès aux droits et du soutien aux publics fragiles à travers les actions portées par le service Citoyenneté et Vie Associative.

En 2024, la Maison de la Citoyenneté a joué un rôle central dans cette dynamique en accueillant chaque jeudi matin des permanences gratuites ouvertes à tous. Ces dispositifs permettent aux habitants, notamment ceux issus des quartiers prioritaires, d'obtenir un accompagnement individualisé, de mieux comprendre leurs droits et d'être soutenus dans leurs démarches juridiques, administratives ou sociales.

Cinq types de permanences ont été proposées :

- Avocats (deux jeudis par mois) : 19 permanences, 65 personnes reçues – pour un coût de 4 200 € pris en charge par la Ville.
- Juristes (tous les jeudis, financés par le Département) : 32 permanences, 149 personnes accompagnées.
- Notaire (selon la demande) : 7 permanences, 16 bénéficiaires.

- CAF : 2 permanences sur rendez-vous, 3 usagers.
- CPAM : 3 permanences sur rendez-vous, 10 usagers.

Ces permanences constituent une réponse directe aux besoins des habitants, en particulier dans les zones où l'offre de services publics est moins accessible. Elles traduisent une volonté municipale forte : réduire les inégalités, favoriser la cohésion sociale et garantir un accès effectif aux droits pour tous.

Soutenues par la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale (DSU), ces actions s'inscrivent pleinement dans les objectifs d'un service public de proximité, inclusif et engagé aux côtés des Morsainois.

## 2. Une pluralité culturelle & artistique

- Le Conservatoire de Musique et de Théâtre : un acteur central de la cohésion sociale et de l'accès à la culture :

Classé par le ministère de la Culture, le Conservatoire à Rayonnement Communal (CRC) de Morsang-sur-Orge joue un rôle essentiel dans la vie culturelle locale et dans la mise en œuvre des objectifs de la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale. Il forme chaque année environ 300 élèves, enfants comme adultes, à la pratique artistique amateur, dans une grande diversité de disciplines musicales et théâtrales. À l'issue d'un cursus complet, les élèves peuvent obtenir un Certificat de Fin d'Études Musicales (CFEM), reconnu par l'État.

Le CRC contribue activement à l'animation culturelle de la ville avec plus d'une trentaine de manifestations annuelles, en partenariat avec les services du Pôle Vie de la Ville. En 2024, deux événements d'envergure ont marqué l'année :

1 / *Rock'in Morsang* – 8 juin 2024 – Stade Léo Lagrange (QPV) – 800 participants

Inscrit dans le cadre des Olympiades Culturelles Paris 2024, cet événement inédit a réuni plus de 100 musiciens amateurs et professionnels (guitaristes, chanteurs, batteurs, claviéristes...) pour un concert exceptionnel au cœur d'un quartier prioritaire. Le spectacle a su mobiliser un public intergénérationnel, créer du lien social, valoriser les pratiques artistiques locales et offrir une expérience collective fédératrice.

Financements obtenus : Subvention QPV : 9 100 € / Aide aux conservatoires classés – DRAC : 7 000 € / Projet soutenu par la Région Île-de-France / Mécénats.

2/ *Le Bal Renaissance* – 5 juillet 2024 – Parvis du Château – 100 participants

Coorganisé avec le service culturel de la ville, cet événement a permis aux Morsainois de revivre l'atmosphère du Château de Morsang à l'époque de la Renaissance. Des ensembles musicaux de plusieurs villes (Morsang, Draveil, Sainte-Geneviève-des-Bois, Combs-la-Ville), ainsi que le groupe « Les Sauvages » en résidence, ont animé une soirée festive et participative, ouverte à tous, où le public a été invité à danser aux sons des musiques anciennes.

### L'éducation artistique en milieu scolaire : éducation, éveil et équité

Le conservatoire mène également des actions pédagogiques en direction des enfants de 3 à 10 ans, en lien avec l'Éducation nationale, la Ville et le Département. En 2024, des projets musicaux ont été mis en œuvre dans 8 écoles élémentaires et 5 maternelles de Morsang-sur-Orge, avec la participation active des équipes éducatives.

Les objectifs poursuivis :

- Initier les enfants à l'écoute, à l'expression artistique, à la découverte des instruments
- Favoriser la créativité, l'interaction, et la sensibilité musicale dès le plus jeune âge
- Travailler autour du chant, des percussions, de l'expression corporelle et de la création musicale

Par ailleurs, des présentations d'instruments en classe ont été organisées par les professeurs du conservatoire dans 4 écoles, permettant une médiation culturelle directe auprès des enfants, notamment ceux n'ayant pas accès à une pratique artistique à domicile.

La Ville de Morsang-sur-Orge déploie durant l'été, une programmation culturelle ambitieuse visant à renforcer la cohésion sociale et l'accès à la culture pour tous.

Entre le 17 juillet et le 27 août 2024, neuf spectacles gratuits ont été organisés dans différents quartiers de la commune, en particulier dans les secteurs classés en Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville, tels que Le Progrès et les jardins partagés, mais également dans les squares du 8 Mai, Louise Michel, Jean Lurçat et Eugène Pottier. Ces animations artistiques ont pris des formes variées : musique, théâtre burlesque, danse, lectures et déambulations. Elles ont permis d'aller à la rencontre des habitants directement dans leur cadre de vie, favorisant ainsi le vivre-ensemble, les échanges intergénérationnels et la valorisation des espaces publics.

Le choix d'une programmation en lien avec les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 a également permis de fédérer un large public autour de valeurs partagées telles que l'inclusion, l'engagement citoyen et le dépassement de soi. Ces actions ont pleinement contribué à réduire les inégalités d'accès à la culture, à renforcer l'attractivité des quartiers concernés et à lutter contre l'isolement, notamment en période estivale.

Ce dispositif est emblématique de la manière dont la ville mobilise la DSU pour répondre concrètement aux besoins des habitants, en s'appuyant sur la culture comme levier d'émancipation, d'animation des territoires et de cohésion sociale.

La Friche, située dans les anciens ateliers des services techniques est désormais un lieu de culture reconnu. A plusieurs reprises, elle a ouvert ses portes aux écoles et aux citoyens et a favorisé des interactions avec les habitants en portant les projets de fresque de Wallon et Pablo-Neruda.

L'ouverture de la Micro-folie, nouveau lieu culturel sur la ville basé sur des dispositifs numériques et technologiques, permet aux écoles et aux familles les plus défavorisées de découvrir des œuvres qu'elles n'auraient pas pu découvrir, grâce à un fonds documentaire de plusieurs milliers d'œuvres et une programmation adaptée au public.

- Le Tremplin, studio d'enregistrement.

Dans le cadre de la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale, la Ville de Morsang-sur-Orge a poursuivi en 2024 son engagement en faveur de l'inclusion, de l'accès à la culture et de l'accompagnement des jeunes talents grâce au travail mené au sein du Studio municipal Le Tremplin.

Véritable incubateur artistique local, le Tremplin a accompagné en 2024 trois groupes musicaux émergents issus de styles variés : Noa Milee (nu soul), Dirty Literacy (rock/grunge) et Lexos (musique urbaine). Cet accompagnement structurant a combiné sessions de répétition, enregistrements en studio, résidences scéniques, mais aussi conseil artistique et production. Deux groupes (Lexos et Dirty Literacy) ont notamment enregistré un EP de six titres chacun, tandis que Noa Milee a bénéficié de deux semaines de résidence scénique à la salle Pablo Neruda en préparation de leur premier album (sortie prévue en avril 2025).

Au-delà du soutien technique et artistique assuré par l'ingénieur du son Edwin, cette démarche favorise la professionnalisation de jeunes artistes issus de la ville, leur autonomie et l'émergence d'une identité artistique solide. Elle contribue également à valoriser les compétences des jeunes dans des filières culturelles souvent perçues comme peu accessibles.

Le Tremplin a également organisé deux événements publics phares :

- Morsang Indoor 2024 est un événement dédié à la culture urbaine, qui s'inscrit pleinement dans les objectifs de la Politique de la Ville et de la DSU. Ouvert à tous et gratuit, il valorise l'expression artistique des jeunes, notamment issus des quartiers prioritaires, en leur offrant une scène et des temps de rencontre avec des artistes professionnels. Ces derniers assurent des shows spectaculaires (danse urbaine, DJing, BMX, etc.) et animent également des ateliers participatifs à destination des jeunes, favorisant ainsi la transmission, l'éveil artistique et l'implication citoyenne. Ce rendez-vous contribue à la cohésion sociale, à la mixité des publics et renforce le sentiment d'appartenance au territoire.
- Morsang Outdoor organisé le 30 août 2024 dans le parc du Château de Morsang-sur-Orge à l'occasion de l'ouverture des Jeux Paralympiques, a été un temps fort de l'été placé sous le signe de l'inclusion, du sport pour tous et de la convivialité. L'événement, gratuit et ouvert à tous, a proposé des initiations aux sports adaptés, des animations familiales, des structures gonflables pour les enfants, ainsi qu'une soirée musicale inclusive avec les groupes Percujam et Yenakarrive Yenakiparte.

S'inscrivant pleinement dans les objectifs de la Politique de la Ville, il a contribué à renforcer la cohésion sociale, valoriser la diversité des parcours et favoriser l'accès à la culture et au sport, notamment pour les habitants des quartiers prioritaires. L'initiative a également été relevée par les services de l'État, avec la présence de représentants de la Préfecture de l'Essonne, et a obtenu un soutien financier de 10 000 € de la Région Île-de-France, témoignant de la reconnaissance institutionnelle et régionale portée à cette démarche inclusive et citoyenne.

Ces actions confirment le rôle central du Studio Le Tremplin dans l'animation des quartiers, l'éveil culturel des jeunes et la réduction des inégalités d'accès à la création. Le Tremplin incarne une politique culturelle de proximité, au cœur des objectifs poursuivis par la DSU.

## 8. Les Actions de la Maison de l'Environnement (MDE)

En 2024, la Maison de l'Environnement a consolidé son rôle d'acteur essentiel de la sensibilisation écologique à Morsang-sur-Orge. Elle a organisé 25 événements à destination du grand public, allant des ateliers de jardinage et bricolage (rassemblant chacun entre 10 et 15 participants) aux grandes fêtes thématiques, culminant avec la Fête de l'Animal en ville, qui a réuni plus de 700 personnes.

La fréquentation de la MDE a connu une progression significative avec près de 2 100 visiteurs, soit une hausse de 40 % par rapport à 2023. Cette dynamique s'est accompagnée de nouveaux aménagements au sein du Jardin de l'Orangerie, notamment une micro mare pédagogique, une prairie fleurie mellifère, et des projets pour 2025-2026 tels qu'un parcours sensoriel, une spirale d'aromatiques et un mini-labyrinthe végétal.

La MDE a également mené un important travail de sensibilisation à l'environnement en milieu scolaire. Près de 2 070 enfants, soit environ 80 % des élèves de la commune, ont été sensibilisés à travers les projets "Jardiner au naturel", "écomobilité" et des animations sur site (rucher, jardin, parc). L'offre scolaire est amenée à se renforcer avec de nouvelles thématiques : petites bêtes, oiseaux, alimentation durable.

La Fête de l'animal en ville, organisée sur le parvis du Château, a permis à la Ville d'obtenir le label "Ville amie des animaux", complété par la labellisation "500 petits patrimoines naturels d'Île-de-France" pour la valorisation du patrimoine écologique local.

Les partenariats de la MDE se sont élargis : médiathèque Louis Aragon (expositions, événements croisés), programme Sésame (produits locaux, sensibilisation), service Habitat (conférences Info Énergie), ainsi que des projets artistiques et environnementaux avec Les artistes de la Friche en particulier Fanymal et Les Émerveilleuses. Des sollicitations croissantes émanent aussi des centres de loisirs et du Service Municipal Jeunesse, témoignant de l'ancrage croissant de la MDE dans la vie locale.